

04 juil 2008 -11:48

Appartient à [Conseil des ministres du 4 juillet 2008](#)

## Lutte contre la pauvreté

### Approbation du Plan fédéral de lutte contre la pauvreté

#### Approbation du Plan fédéral de lutte contre la pauvreté

Sur proposition de Mme Marie Arena, ministre de l'Intégration sociale, et de M. Jean-Marc Delizée, secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, le Conseil des ministres a approuvé le Plan fédéral de lutte contre la pauvreté.

Ce plan d'action développe des moyens concrets pour permettre à chacune et à chacun de vivre dignement et entend assurer la sécurité d'existence. Les questions liées à l'accès à l'emploi, au droit à la santé, au droit à pouvoir disposer d'un logement correct, à l'accès à l'énergie ainsi qu'aux services publics sont au coeur du plan de lutte contre la pauvreté.

Le Conseil des ministres a en outre chargé le secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté de la coordination de la mise en oeuvre d'un outil de mesure de la pauvreté et de l'exécution du plan. Le secrétaire d'Etat présentera tous les trimestres au Conseil des ministres l'état d'avancement de l'exécution du plan. Ce plan servira de contribution fédérale dans l'élaboration du Plan d'action national (PAN) Inclusion sociale 2008-2011.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe